

Mode Opérateur

Inscription Administrative – Rentrée 2017/2018

Capacité en Droit

www.unistra.fr

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
INITIATIVE D'EXCELLENCE

ACCÈS DIRECT FR EN DE

ACTUALITÉS AGENDA ANNUAIRE E.N.T. MESSAGERIE BIBLIOTHÈQUES PLAN DES CAMPUS

FORMATION RECHERCHE VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ

Rechercher

Nos formations
Admission, inscription et scolarité
Orientation, stage, emploi
Financer ses études
Parcours d'étudiants
Partir à l'étranger
Formation continue
Validation des acquis de l'expérience
Facultés, Écoles, Instituts

Inscriptions 2017/2018 : mode d'emploi

Après la grande fête en 1998, c'est au tour de la Neustadt, qui comprend l'ensemble du campus historique, d'entrer au patrimoine mondial de l'Unesco.

TOUTE L'ACTUALITÉ

AGENDA TOUS LES ÉVÉNEMENTS

Nuits des étoiles 2017
Le 28.07.17
De 2000 à 0000

Eucor summer school - "Économie, sciences et société : comment bâtir notre avenir ?"
Du 20.08.17 au 26.08.17

European summer school 2017 - "Radiochemistry and nuclear instrumentation (low level radioactivity)"
Du 21.08.17 au 25.08.17

Conférence - "1st european conference on chemistry of two-dimensional materials (Chem2DMat)"
Du 22.08.17 au 26.08.17

www.unistra.fr/index.php?id=14804&utm_source=unistra_fr&utm_medium=unistra_fr_homepage

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
INITIATIVE D'EXCELLENCE

ACCÈS DIRECT FR EN DE

ACTUALITÉS AGENDA ANNUAIRE E.N.T. MESSAGERIE BIBLIOTHÈQUES PLAN DES CAMPUS

FORMATION RECHERCHE VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ

Rechercher

Vous êtes → LYCÉEN ÉTUDIANT / CHERCHEUR ÉTRANGERS ENTREPRISE / PARTENAIRE ALUMNI

Admission, inscription et scolarité

Vous désirez entreprendre des études supérieures à l'Université de Strasbourg et vous savez vers quelle formation vous orienter - vérifiez les conditions d'admission. La procédure d'admission dépend de votre niveau d'études et de votre situation. Si vous remplissez l'ensemble de ces critères, il vous reste à procéder à votre inscription administrative. Consultez également toutes les informations concernant votre scolarité tout au long de l'année.

Admission à l'Université
Admission en Master
Inscription à l'Université
Inscription, mode d'emploi
Première inscription
Réinscription
Éèves des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
Droits d'inscription
Sécurité sociale étudiante
Carte d'étudiant pass campus
Calendrier universitaire
Aménagements d'études pour profils spécifiques
Stage et convention de stage

Comment faire une demande de convention de stage ?
Réglementation nationale
Période de césure
Annulation / Exonération / Remboursement (inscription)
Retirer son diplôme
Documents utiles
Brochures de présentation de l'offre de formation
Guides pratiques
Valider ses acquis par VAE, VES, ou VAPP
Les scolarités de l'Université de Strasbourg
Direction des études et de la scolarité

ACTUALITÉS

BIENvenue à l'Université de Strasbourg

VIE DES CAMPUS FORMATION

Bienvenue à l'université !
Retrouvez toutes les informations utiles pour réussir votre rentrée à l'Université de Strasbourg.

CONTACTS

Direction des Etudes et de la Scolarité
22 Rue RENE DESCARTES
67084 STRASBOURG CEDEX

Présentation de la structure
Localisation

DOCUMENTATION

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG INITIATIVE D'EXCELLENCE

ACCÈS DIRECT FR EN DE

ACTUALITÉS AGENDA ANNUAIRE E.N.T. MESSAGERIE BIBLIOTHÈQUES PLAN DES CAMPUS

FORMATION RECHERCHE VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ Rechercher

Vous êtes → LYCÉEN ÉTUDIANT / CHERCHEUR ÉTRANGERS ENTREPRISE / PARTENAIRE ALUMNI

Première inscription

Admission, inscription et scolarité > Inscription à l'Université > Première inscription

Vous vous inscrivez pour la première fois à l'Université de Strasbourg ? Merci de suivre le lien vers la situation qui vous correspond.

- Inscription des candidats admis par Admission Post-Bac
- Inscription des candidats admis par l'outil ARIA
- Inscription des candidats admis par l'outil eCandidat
- Inscription des étudiants internationaux

admis par l'outil "Etudes en France"

- Inscription des candidats admis par d'autres procédures (EM Strasbourg, concours d'écoles, etc.)
- Inscription à l'ESPE
- Inscription en doctorat
- Autres situations

En cas de problème avec votre inscription

Du 18 juillet au 15 septembre, vous pouvez nous joindre,

- par le biais du formulaire de contact : <http://assistance-inscription.unistra.fr/>
- par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 16h30 : 03 68 85 60 00

ACTUALITÉS

Bienvenue à l'Université de Strasbourg

VIE DES CAMPUS, FORMATION

Bienvenue à l'université !

Retrouvez toutes les informations utiles pour réussir votre rentrée à l'Université de Strasbourg.

CONTACTS

Direction des Etudes et de la Scolarité
22 Rue RENE DESCARTES
67084 STRASBOURG CEDEX

Présentation de la structure

Localisation

DOCUMENTATION

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG INITIATIVE D'EXCELLENCE

ACCÈS DIRECT FR EN DE

ACTUALITÉS AGENDA ANNUAIRE E.N.T. MESSAGERIE BIBLIOTHÈQUES PLAN DES CAMPUS

FORMATION RECHERCHE VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ Rechercher

Vous êtes → LYCÉEN ÉTUDIANT / CHERCHEUR ÉTRANGERS ENTREPRISE / PARTENAIRE ALUMNI

Autres situations

Admission, inscription et scolarité > Inscription à l'Université > Première inscription > Autres situations

Procédure En cas de problème avec votre inscription

Procédure

Pour tout autre cas et pour ceux qui souhaitent se présenter à l'université pour effectuer leur inscription administrative, la procédure consiste à **se pré-inscrire en ligne et prendre un rendez-vous**.

Vous devrez vous présenter à la date et à l'heure de rendez-vous que vous aurez sélectionnées. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux guichets le jour de l'inscription, vous avez la possibilité de modifier le rendez-vous en vous munissant de votre numéro de dossier.

Attention,

Dans la majorité des cas vous pouvez procéder à une inscription intégrale en ligne (voir les autres rubriques). N'utilisez l'inscription avec prise de rendez-vous que lorsque l'inscription en ligne n'est pas possible ou bien lorsque vous en avez reçu l'instruction par votre Faculté, Institut ou École d'inscription.

Inscription sur RDV

Attention : le retrait de dossier par Internet ne constitue en aucun cas une inscription effective à l'Université.

Votre situation et les informations que vous aurez communiquées aujourd'hui seront examinées et vérifiées lorsque vous vous présenterez aux guichets de la scolarité concernée. Si vous ne remplissez pas les conditions nécessaires ou si vous avez fait une

PREMIÈRE INSCRIPTION

- Inscription des candidats admis par Admission Post-Bac
- Inscription des candidats admis par l'outil ARIA
- Inscription des candidats admis par l'outil eCandidat
- Inscription des étudiants internationaux admis par l'outil "Etudes en France"
- Inscription des candidats admis par d'autres procédures (EM Strasbourg, concours d'écoles, etc.)
- Inscription à l'ESPE
- Inscription en doctorat
- Autres situations

DOCUMENTATION

- Télécharger les brochures de l'offre de formation
- Offre de formation en Arts, lettres, langues
- Offre de formation en Droit

Quelques rappels avant de commencer votre pré-inscription

L'inscription à l'université est personnelle, annuelle et non annulable, sauf exception.

L'inscription administrative vous permet d'obtenir votre statut étudiant, l'accès aux bibliothèques, aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives, ...

S'il vous est impossible de vous déplacer pour votre inscription, une tierce personne peut effectuer l'ensemble de ces démarches à votre place. Cette personne devra être munie d'une procuration écrite avec copie de votre pièce d'identité et être elle-même en mesure de produire une pièce d'identité aux services concernés.

L'inscription pédagogique suit l'inscription administrative. Ne ratez pas cette étape importante ! Elle est obligatoire et conditionne vos semestres (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Dans certaines composantes, l'inscription pédagogique se fait au même moment que l'inscription administrative, parfois automatiquement. D'autres proposent en revanche un calendrier précis pour les inscriptions pédagogiques. N'oubliez pas, par conséquent, de vous renseigner au plus tôt directement auprès de la composante du diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.

Le renouvellement de la carte d'étudiant (Pass Campus) en cas de perte ou de vol est d'un montant de 10 euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site dédié.

Enfin, pensez à communiquer aux services de scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone, etc.) intervenant au cours de l'année universitaire 2017-2018.

Calendrier des inscriptions

Les inscriptions débutent le Mardi 18 juillet 2017

Elles se déroulent selon le calendrier suivant :

- inscription en première année de licence ou de premier cycle (DUT, DEUST, ...) : du 18 juillet au 15 septembre 2017
- inscription dans les autres années de licence ou de premier cycle : du 18 juillet au 30 septembre 2017
- inscription en master : du 18 juillet au 15 octobre 2017
- première inscription en doctorat : du 1er septembre au 31 octobre 2017
- réinscription en doctorat : du 18 juillet au 30 septembre 2017

Pour plus d'informations sur les inscriptions en doctorat, consultez cette page d'information.

Les journées de rentrée (premières années de premier cycle) débutent le 4 septembre.

Je souhaite accéder aux services de pré-inscription et prendre un rendez-vous.

J'ai déjà effectué une pré-inscription sur ce site et je voudrais consulter les informations saisies, modifier mon rendez-vous ou supprimer ma pré-inscription.

[Pré-inscriptions](#) [Aide](#) [Disponibilité du service](#)

Université de Strasbourg Accès au serveur de la scolarité.

[Pré-inscriptions](#) [Aide](#)

Année universitaire 2017/2018 / Type de formation Capacité

- **Capacité en Droit** **Année de Capacité en droit 1a**
Remplir un dossier de pré-inscription
- Capacité en Droit en EAD **Année de Capacité en Droit 2ème année**
Remplir un dossier de pré-inscription

[Nouvelle recherche](#)

[Pré-inscriptions](#) [Aide](#) [Disponibilité du service](#)

Cliquer sur « Capacité en Droit », puis sur « remplir un dossier de pré-inscription ».

Informations	Conditions	Identification	Dossier 1/3	Dossier 2/3	Dossier 3/3	Rendez-vous	Vérification	Dossier enregistré
--------------	------------	----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	--------------------

Vous allez renseigner trois formulaires et choisir un rendez-vous pour votre inscription administrative selon les plages horaires disponibles. A la fin de la procédure, un numéro de dossier vous sera attribué. Notez-en la référence, elle pourra vous être utile pour tout échange ultérieur.

Un mail de confirmation de la prise en compte de votre pré-inscription vous sera également envoyé. C'est pourquoi, il est essentiel de saisir correctement votre adresse électronique.

Vous devrez vous présenter à la date et à l'heure de rendez-vous que vous aurez sélectionnées. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux guichets le jour de l'inscription, vous avez la possibilité de modifier le rendez-vous en vous munissant de votre numéro de dossier.

Il est inutile de vous présenter sans rendez-vous ou à un autre créneau que celui que vous aurez préalablement sélectionné.

Attention : la saisie d'un dossier de pré-inscription et la prise d'un rendez-vous par Internet ne constituent en aucun cas une inscription administrative à l'Université.

Votre situation et les informations que vous aurez communiquées aujourd'hui seront examinées et vérifiées lorsque vous vous présenterez aux guichets de la scolarité concernée. Si vous ne remplissez pas les conditions nécessaires ou si vous avez fait une fausse déclaration sur Internet, votre dossier d'inscription sera rejeté, et vous ne serez pas inscrit(e).

Les pré-inscriptions débutent le 18 juillet 2017.

Les inscriptions s'effectueront selon un calendrier fixé par les composantes.

La loi No.78-17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent service web :

N.B. L'inscription peut être annulée et les droits de scolarité remboursés si une demande écrite, précisant les raisons du désistement, est faite avant le début des cours.

L'avis No. 025357 du 23.12.2002 de la CNIL autorise l'Université à numériser des pièces justificatives fournies par les étudiants lors de l'inscription (à l'exclusion de la photo), à des fins d'archivage.

Le faux commis dans un document délivré par une administration publique aux fins de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation est puni de cinq ans

J'ai lu et j'accepte ces conditions d'utilisation et j'atteste avoir pris connaissance des documents relatifs au bon usage des ressources documentaires :

- Charte d'utilisation des ressources électroniques (Version française | English version)
- Règlement intérieur des bibliothèques (Version française | English version)

J'ai déjà effectué une pré-inscription sur ce site et je voudrais consulter les informations saisies, modifier mon rendez-vous ou supprimer ma pré-inscription.

Accepter les conditions et cliquer sur continuer.



Ensuite, remplir la fiche de renseignement demandée afin de procéder à l'élaboration de votre dossier d'inscription.

A l'issue de l'inscription, un RDV vous sera transmis.

Il vous faudra valider votre dossier, l'enregistrer, l'imprimer et l'apporter avec vous lors de votre RDV avec le service de la scolarité.